

Smash

Le Bulletin de l'activité Volley-ball du Comité de Paris.



www.fsgt75.org

SAISON 2022-2023

Bulletin du Championnat de Paris

SOMMAIRE :

EN PRÉAMBULE.....	2
AVANT LE 1ER MATCH.....	3
FAIRE SA LICENCE.....	4
PRÉPARER SON MATCH	5
ENREGISTREMENT DES SCORES.....	7
INFORMATIONS SUR LES TERRAINS.....	8
LE RÈGLEMENT.....	9
MODIFICATION RÈGLES.....	10
LES PÉNALITÉS ET SANCTIONS.....	12
REPORT DE MATCH.....	13
ARBITRAGE ET FORMATION.....	14
PARTICIPER A LA VIE DU VOLLEY FSGT.....	15
LES DIVISIONS 2022-2023.....	16
LE CALENDRIER GÉNÉRAL DE LA SAISON.....	22

**Fédération Sportive et Gymnique du Travail
COMITE DE PARIS**

**35 avenue de Flandres 75019 Paris
06 67 38 12 87 – volley@fsgt75.org**

EN PRÉAMBULE

Le début du championnat est un moment important pour les clubs qui font face à un certain nombre de démarches administratives

L'objet de ce bulletin est de faciliter le démarrage de votre saison. Après une **lecture attentive**, pensez à transmettre les informations contenu dans ce bulletin à vos joueurs et co-équipiers.

Consultez régulièrement le site du volley FSGT à Paris : www.volley.fsgt75.org. Vous retrouverez toutes les informations dont vous avez besoin.

Si il vous reste des interrogations, vos interlocuteurs en ce début de saison sont :

- Pour les **questions financières et la prise des licences** : le secrétariat joignable par téléphone au 01 40 35 18 49 ou par mail à finances@fsgt75.org.

- Pour la **gestion quotidienne des championnats** : Pablo TRUPTIN, secrétaire de la commission volley-ball au comité de Paris. Joignable par téléphone au 06 67 38 12 87 ou par mail à volley@fsgt75.org.

La commission Volley-ball de la FSGT Paris

AVANT LE 1ER MATCH

Avant de commencer la compétition, vérifiez bien ces points avec vos responsables de clubs :

- Affiliation

Affilier votre association à la FSGT pour entrer dans le mouvement sportif français (dossier à retirer auprès de votre comité départemental FSGT), assurance responsabilité civile du club incluse.

- La licence

Chaque joueur, dirigeant, arbitre, entraîneur, etc. participant aux compétitions doit être titulaire de la licence omnisports FSGT. Les clubs devront faire leur demande de licences par internet (il existe des bornes informatiques dans les comités). Pour cela, un code d'identification et un mot de passe seront remis à chaque association après l'enregistrement de l'affiliation. Après avoir saisi les licences en ligne et envoyé le règlement financier au comité, le club pourra dématérialiser les licences ou les recevra par la Poste ou pourra venir les retirer au comité. Pour la procédure détaillée voir ci-après « faire sa licence ».

- Le certificat de non contre-indication à la pratique sportive

Il doit mentionner l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition du volley-ball. Il est délivré par un médecin et est obligatoire pour tous les licenciés. Ce certificat doit être conservé par le Président du club. Toutes les infos concernant le certificat médical : <https://www.fsgt.org/federal/certificatmedical>.

- Assurance

Le club a obligation d'informer ses adhérents sur leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels ils peuvent être exposés du fait de leur pratique sportive. Une assurance individuelle et responsabilité civile est proposée avec la prise de licence au coût de 3.20€ (non obligatoire).

- Autorisation

Un adhérent a la possibilité de pratiquer toutes les activités organisées par la FSGT avec sa licence. Dans le cas où une activité n'est pas organisée dans son club, il a la possibilité d'aller la pratiquer dans un autre club en se procurant un carton « autorisation » auprès de volley@fsgt75.org.

Exemple : un joueur qui joue en 4x4 dans son club peut jouer en 6x6 dans un autre club, sauf si une équipe 6x6 existe déjà dans son club d'origine.

L'autorisation s'obtient auprès de son comité d'affiliation, sur présentation de sa licence à jour pour la saison en cours.

- Mutation

Un joueur peut changer de club une fois dans la saison. Pour cela, il doit retirer un formulaire de mutation auprès de volley@fsgt75.org et le transmettre au club quitté pour signature. Ce dernier aura 10 jours pour donner un avis favorable ou non. passé ce délai la mutation est réputée acceptée. Attention, le changement de club est définitif pour toute la saison en cours.

FAIRE SA LICENCE

- Pour commander sa licence en ligne, rendez-vous sur votre site : www.volley.fsgt75.org rubrique « saisie des licences ».
- Si votre équipe évoluait déjà en championnat la saison passée, vous pouvez renouveler les licences existantes et créer des licences pour vos nouveaux coéquipiers.
- Si vous êtes un nouveau club, vous devez créer toutes les licences.
- Dans tous les cas, pour créer une licence : vous aurez besoin du nom, du prénom, date de naissance, tél, email, ainsi que l'adresse postale de la personne.
- Si lors de la création d'une nouvelle licence vous rencontrez un message d'erreur, c'est que la personne a déjà eu une licence dans un autre club FSGT. Pour l'intégrer dans votre effectif, il faudra procéder auprès du comité d'affiliation de son ancien club à une mutation. Sur simple demande à volley@fsgt75.org nous vous adresserons par mail un formulaire de mutation.
- Une fois que vous aurez fini de remplir la demande : cliquez sur le bouton Envoyer. Une feuille financière récapitulative apparaît, elle vous indique le montant à régler par lot. Vous devez alors adresser le paiement au comité de domiciliation de votre association (voir rubrique « modalité de paiement »). A réception du paiement, votre comité d'affiliation valide le lot de licences qui passent alors de l'état « envoyé » à celui de « validé ». Les licences seront envoyées à l'adresse postale du correspondant de l'association ou les clubs peuvent extraire la liste des licencié.e.s en pdf au format dématérialisé (voir le tuto suivant : https://www.footfsgtidf.org/data/FOOT/docs/2023/aide_licence_num.pdf)
- **ATTENTION :**
Seule une licence omnisport "validée" permet au joueur de participer à une rencontre officielle. Tout joueur figurant sur la feuille de match dont la licence n'aura pas été validée entraînera la perte de la rencontre par pénalité ou par forfait en cas de contrôle. De plus, pour être valable, une licence avec photo doit être présentée conforme lors des contrôles d'avant match.

CONNAÎTRE LE RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT ET LES RÈGLES DE JEU

A lire attentivement, disponibles dans la rubrique « documentation » sur <http://volley.fsgt75.org/> : « règlement officiel » et « livret de l'arbitre ». A connaître par cœur bien évidemment.

SE CONTACTER – Accès à l'annuaire en ligne

Sur le site du VOLLEY FSGT se trouve l'ensemble des coordonnées (mail et téléphone) des responsables d'équipe ainsi que les calendriers détaillés.

A partir de votre **Accès réservé** (login spécifique reçu par mail lors de l'inscription) sur ce même site, vous pouvez mettre à jour à tout moment votre annuaire en ligne : changer le nom des correspondants, adresse mail et numéro de téléphone. Pensez à maintenir à jour vos coordonnées pour rester joignable pour les autres équipes de votre groupe.

L'intégrité de l'annuaire en ligne doit être préservé, il est strictement interdit d'utiliser cet annuaire à des fins commerciales conformément à la législation en vigueur.

les équipes doivent se contacter par téléphone, de préférence 48h avant la rencontre. Ceci permet notamment d'éviter quelques désagréments sur le lieu et l'horaire de la rencontre.

CONFIRMATION AUPRÈS DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Le seul moyen pour vérifier que rien ne s'opposera au déroulement de votre rencontre est de contacter l'installation par téléphone le matin même du match. Vous pouvez téléphoner au gymnase le jour même de la rencontre pour vérifier la disponibilité du créneau et si le gymnase sera bien ouvert. Les coordonnées des installations figurent sur la liste des matchs sur le site volley en cliquant sur le nom du gymnase.

INFORMATIQUES ET LIBERTÉS

Les informations recueillies dans le formulaire d'engagement sont nécessaires à l'inscription de votre équipe en championnat. Ces informations font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées strictement au secrétariat de la FSGT.

Sauf en cas de dispositions ou d'obligations légales, la FSGT ne transmet ou ne vend des fichiers contenant les données nominatives de ses clubs affiliés et adhérents. En application de la législation française et européenne, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, votre équipe et les personnes directement concernées par le formulaire d'engagement, bénéficient d'un droit d'accès et de modification aux informations les concernant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des données, adressez vous à :

FSGT : Délégué.e à la protection des données (DPO) : 14-16 rue Scandicci – 93508 Pantin Cedex – Courriel : contact.dpo@fsgt.org - Tél : 01 49 42 23 19

LE JOUR DU MATCH

LA FEUILLE DE MATCH (FDM)

L'équipe avec la mention (arb) dans le calendrier fournit la feuille de match, à télécharger depuis le site volley rubrique « documentation ».

Pour qu'une rencontre soit homologuée en compétition elle doit faire l'objet d'une feuille de match. Cette dernière est obligatoirement remplie juste avant la rencontre, par les deux équipes.

L'absence de feuille de match équivaut à un match neutralisé (comme si le match n'avait pas eu lieu), et donc non comptabilisé au classement.

Si aucune des équipes n'a de feuille de match officielle, les équipes sont tenues d'en reproduire une sur papier libre.

Pour plus de précision sur cet outil, veuillez vous référer au manuel d'utilisation de la FDM, téléchargeable depuis le site volley rubrique « documentation ».

L'APRÈS MATCH

ENVOI DE LA FDM

L'équipe gagnante envoie et conserve la FDM.

Elle devra la charger (upload) sur le site en même temps que la saisie des scores (voir page suivante).

Nous conseillons très fortement aux 2 équipes **de prendre une photo de la FDM pour en conserver une copie.**

ENREGISTREMENT DES SCORES

- L'équipe **gagnante** saisie le score en ligne sur <http://volley.fsgt75.org/> (à l'aide des identifiants reçus par mail lors de l'inscription).
- Le résultat doit obligatoirement être saisi sur le site du VOLLEY (connexion à partir du cadre « accès réservé ») dans les **72 heures qui suivent la rencontre**. Passé ce délai la saisie n'est plus possible, et il faudra attendre la validation de la feuille de match par le responsable de la division.

Cette procédure permet à tous les pratiquants de pouvoir connaître la situation de leur équipe en compétition et à la Commission Volley d'avoir l'assurance que la rencontre s'est déroulée, en attendant la réception de la feuille de match.

LES RESPONSABLES DE DIVISIONS

Notre site permet d'établir les classements officiels à partir des résultats validés par un responsable de division.

Qu'est ce qu'un responsable de division? C'est une personne (joueur ou dirigeant de club) qui s'est impliqué bénévolement dans la gestion des résultats pour le bon fonctionnement du championnat. L'adresse mail du responsable de votre division est affiché sur votre accès réservé sur <http://volley.fsgt75.org/>

Vous voulez être responsable de division ? Alors contactez par mail volley@fsgt75.org.

VALIDATION DES SCORES ET MISE A JOUR DU CLASSEMENT

Quand vous saisissez le résultat en ligne dans les 72 heures, il apparaît en rouge, mais n'est pas pris en compte pour le classement. Le classement sera mis à jour lorsque le responsable de division aura validé le scores à l'aide de la feuille de match.

- **Soyez indulgent et patient !** Laissez quelques jours de traitement après l'envoi de la FDM pour voir le classement s'actualiser.
- Le résultat est remplacé par la mention FNP (feuille de match non parvenue) quand cette dernière ne nous est pas parvenue.

Avant de faire remarquer que le classement n'est pas à jour, vérifiez auprès de vos co-équipiers ou de vos adversaires que la FDM a bien été envoyée.

Attention, sans feuille de match c'est comme si la rencontre n'avait pas eu lieu.

INFORMATIONS SUR LES TERRAINS

Les matchs de championnat se jouent :

- sur des créneaux de 2h minimum ;
- les soirs de semaine (lundi / mardi / mercredi / jeudi / vendredi) ;
- avec des coups d'envoi compris entre 19h30 et 20h30 (et des fermetures de gymnases entre 22h et 22h30);

Nous insistons pour que les clubs qui ont des créneaux, mettent à disposition des terrains pour recevoir les matchs. Inscrire des équipes en compétition est un choix qui a pour conséquence d'y mettre les moyens nécessaires.

Pour les équipes n'ayant pas de terrain pour recevoir les matchs, elles se déplaceront chez les adversaires et joueront sur des terrains mis à disposition par la FSGT (voir ci-dessous).

La FSGT, depuis de nombreuses saisons, permet à des équipes sans terrain de pouvoir participer à un championnat de volley-ball. Nous mettons à disposition des terrains que nous avons en concession auprès de la ville de Paris. Nous pouvons donc faire jouer des équipes sans terrain grâce à l'alternance des semaines de jeu (voir rubrique « formule et calendrier»). Malheureusement, nous sommes limités dans le nombre d'équipes sans terrains que nous pouvons faire jouer dans nos championnats.

Les gymnases FSGT :

Gymnase du lycée Bergson (Paris 19^e) 27 rue Edouard Pailleron, gymnase à l'étage.	Lundi 20h-22h
Gymnase Poissonniers (Paris 18^e) 2 rue Jean Cocteau, gymnase à l'étage.	Lundi 20h-22h
Gymnase du lycée Villon (Paris 14^e) 16 bis avenue Marc Sangnier, gymnase juste après l'entrée.	Mercredi 20h30-22h30
Gymnase Picpus (Paris 12^e) 56 rue de Picpus, gymnase tout au fond d'une allée.	Jeudi 19h30-22h30
Gymnase Doudeauville (Paris 18^e) 82 rue Doudeauville	Jeudi 19h30-22h30
Gymnase du lycée Bergson (Paris 19^e) 27 rue Edouard Pailleron, gymnase à l'étage.	Jeudi 20h-22h

Lorsque vous jouez sur ces terrains, il faut prévoir d'apporter ballons et mires car il n'y en a pas sur place.

LE RÈGLEMENT

Toutes les règles sont à télécharger dans la rubrique « documentation » du site volley-ball :

- Les règles de jeu du volley dans « livret de l'arbitre »
- Le règlement du championnat dans « règlement officiel FSGT ».

ARBITRAGE ET FORMATION

En plus d'organiser des championnats, la commission volley-ball propose des formations à l'arbitrage de volley.

Arbitrage

Pour obtenir sa carte d'arbitre FSGT il faut passer 2 examens : l'examen théorique et l'examen pratique.

Les examens théoriques se déroulent lors de dates spécifiques au comité de Paris. Il s'agit d'un questionnaire sur le règlement du volley-ball FSGT (règlement téléchargeable depuis la rubrique documentation du site → « livret de l'arbitre »).

Pour l'examen pratique, les candidats devront arbitrer un set d'un match de championnat 6x6.

Les dates des examens théoriques (les inscriptions seront envoyées par mail) :
Jeudi 15 décembre 2023 à 19h au comité de Paris FSGT, 35 avenue de Flandre 75019

Jeudi 26 janvier 2023 à 19h au comité de Paris FSGT, 35 avenue de Flandre 75019

Jeudi 13 avril 2023 à 19h au comité de Paris FSGT, 35 avenue de Flandre 75019

- **Attention :** les équipes inscrites aux championnats FSGT **se doivent d'avoir au moins un arbitre ayant reçu à minima son examen théorique**. Dans le cas contraire, l'équipe sera pénalisée d'un point au classement en fin de saison. Un sursis d'un an est accordé aux équipes disputant leur première saison en FSGT.
- **Attention :** la formation théorique, si elle n'est pas complétée par la formation pratique, n'est valable que 3 saisons. Passé ce délai, il faudra repasser son examen théorique. Une liste des arbitres de chaque équipe sera envoyée au début de la saison.

Si les examens théorique et pratique sont validés, la personne se verra remettre sa carte d'arbitre FSGT en fin de saison.

Pour parfaire ses connaissances sur l'arbitrage au volley-ball la commission organise des sessions de formations en ligne (voir page suivante).

MODIFICATION DES REGLES

Suite à l'Assemblée Générale 2021/2022, les règles ci-dessous ont été modifiées pour la nouvelle saison :

II. 2.c. Rencontres non terminées

- Si une rencontre est interrompue par la fermeture du gymnase (interruption décidée par le gardien du gymnase) et que 3 sets complets n'ont pas été joués : le match sera rejoué dans son intégralité, sauf pour la dernière journée d'une phase où le point average sera appliqué.
- Si une rencontre est interrompue par la fermeture du gymnase (interruption décidée par le gardien du gymnase) et que 3 sets complets ont été joués :
 - en cas d'interruption lors du 4e set, l'équipe qui mène 2 sets à 1 gagne le match. Les points marqués lors du 4e set ne sont pas comptabilisés ;
 - en cas d'interruption au 5e set, application du point average (quotient des points gagnés / points perdus) pour déclarer l'équipe gagnante. Si les deux équipes sont à égalité au point average, le match sera rejoué dans son intégralité.

Il est à noter : si les deux équipes sont d'accord et seulement si une date (inférieure à J+2) et un lieu (hors gymnases FSGT) sont trouvés dès la fin du match, alors la rencontre interrompue pourra se rejouer dans son intégralité à la date et lieu choisi par les deux équipes.

II. 4. Compléments sur les règles de jeu

Bonification pour les féminines dans les équipes 4x4 et 6x6 (sauf championnat Equimixte) : 1 point par féminine au départ de chaque set.

Ex : équipe 6x6 (2 filles - 4 garçons) contre une équipe masculine = Départ du set 2-0.

En cas de prise de la bonification au départ du set, les changements (pendant le set) impliquent obligatoirement le remplacement d'une féminine par une féminine. Le remplacement d'un masculin par une féminine en cours de set n'autorise pas la prise d'une bonification. En cas de non prise de la bonification au départ du set, tout changement de joueurs peut-être effectué. Par ailleurs, une joueuse libero en 6x6 ne peut pas avoir la bonification. De plus, en cas de blessure, maladie ou disqualification d'une joueuse, la bonification est perdue, sauf si elle est remplacée par une autre joueuse.

MODIFICATION DES REGLES

Suite à des propositions d'équipes, la commission volley-ball souhaite soumettre à la reflexion cette saison la proposition de modification de règlement suivant (en jaune) :

1.a. Attribution des points

Les matchs se jouent en 3 sets gagnants de 25 points type marque continue, avec une différence d'au moins deux points pour gagner le set. Lors d'un match, en cas d'égalité de sets 2-2, le set décisif (5e set) est joué en 15 points, avec une différence d'au moins deux points pour gagner le set. Le classement de chaque division est établi par addition de points attribués comme suit :

- Forfait = -1 pt
- Défaite = 0 pt
- Défaite en 5 sets = 1 pt
- Victoire en 5 sets = 2 pts
- Victoire en moins de 5 sets = 3 pts

La règle actuelle étant :

- Forfait = 0 pt
- Défaite en 3 ou 4 sets = 1 point
- Défaite en 5 sets = 2 points
- Victoire = 3 points

Lors de l'assemblée de fin de saison le jeudi 29 juin 2023, les équipes devront voter POUR ou CONTRE la modification de cette règle.

Si une majorité d'équipe est POUR, la règle sera modifiée et appliquée pour la saison 23/24.

LES PÉNALITÉS ET SANCTIONS

La FSGT a supprimé depuis plusieurs saisons les amendes financières qui s'appliquaient lorsque les clubs ne respectaient pas les formalités administratives (feuilles de match mal remplies, absences aux convocations, etc...).

Ces amendes ont été remplacées par un barème de pénalités et d'unités de sanctions administratives qui donnent lieu à des retraits de points au classement du championnat.

Les Pénalités

Apparaissent dans la catégorie PEN dans votre classement en ligne.

- Absence à la réunion calendrier et à l'assemblée générale (AG) de fin de saison (- 2 pts appliqués en début de phase).
- Absence d'un arbitre FSGT dans l'association (-1 pt appliqué en fin de championnat). voir rubrique « arbitrage ».

Équipes absentes à l'AG 2021/2022 (et sanctionnées de -2 points au classement de cette saison, sous réserve de ré-inscription) :

AS MEUDONNAISE 1 (4X4)
AS MEUDONNAISE 2 (4X4)
AS MEUDONNAISE 3 (4X4)
ASAV LUCKY STRIKE (4X4 EQUIMIXTE)
ASAV PUNCHY (4X4 EQUIMIXTE)
ASVP GIN TO (4X4 FEMININ)
AXE FORCE (6X6)
CCS ILOT IV (4X4)
CGI ZAMOURS (4X4 EQUIMIXTE)
CGI M&M (4X4 EQUIMIXTE)
CISI 1 (4X4)
CONTREPIED A (4X4)
CONTREPIED FC (4X4 F)
ESC XV TOP (4X4)
POMPIERS PARIS F4 (4X4 F)
POMPIERS PARIS M1 (4X4)
POMPIERS PARIS M2 (4X4)
RSCM 2 (4X4)
RSCM 3 (4X4)
RSCM EQUIMIXTE (4X4 EQUIMIXTE)
SCNP 1 (6X6)
SCNP GIRL (4X4 F)
SLSA ON WAI (4X4 F)
USM MALAKOFF (4X4)
USMA VBM (6X6)
VOLLEXPATS (4X4 EQUIMIXTE)
VRG 2 (6X6)

REPORT DE MATCH

La procédure de report qui suit sera à respecter **à la lettre** par l'équipe souhaitant le report :

Par mail uniquement

Destinataire : FSGT Paris Volley Ball (volley@fsgt75.org).

Titre : « Report match EQUIPE X VS EQUIPE Z ».

En copie du mail : L'adversaire (accord préalable impératif pour toute demande, en dehors des événements exceptionnels prévus au règlement).

Quand : Au plus tard, **une semaine** avant la date de la rencontre. **Aucun report validé au-delà de ce délai** (sauf cas de force majeure défini dans le règlement).

En utilisant **systématiquement** la trame ci-dessous.

INFOS A TRANSMETTRE par le demandeur de report :

Demandeur	Adversaire	Championnat	Division

Date initiale du match	Date de report	Lieu et horaires du report	Motif du report

Date du report = La date doit avoir été validée avec l'adversaire au préalable.

Lieu du report = gymnase validé avec l'adversaire pour le report et horaire du match. Par priorité, l'adversaire du demandeur peut solliciter le report dans sa salle. En cas de litige, arbitrage de situation effectué par la commission

Attention, faute de créneaux suffisant, les reports ne pourront pas avoir lieu sur des terrains FSGT pour la saison 22/23.

Motif du report = Motif précis à renseigner.

Il vous sera envoyé un mail en retour avec validation ou non du report.

3 REPORTS MAXIMUM PAR ÉQUIPE DANS TOUTE LA SAISON

PARTICIPEZ A LA GESTION DU VOLLEY FSGT

L'entité chargée de la gestion du volley à la FSGT Paris s'appelle la commission volley. Elle est composée de bénévoles de clubs élus.

Tout au long de la saison, vous êtes nombreux à vous exprimer quant à la gestion du championnat et à vous positionner comme force de proposition.

Plusieurs champs d'action s'offrent à vous :

- La supervision d'une ou plusieurs divisions de championnat.
- Rejoindre la commission volley-ball.
- Organiser des tournois et événements de volley-ball avec le soutien du comité de Paris FSGT.

Alors intéressé(e) ? Contactez dès maintenant volley@fsgt75.org pour prendre part à la gestion du volley-ball FSGT Parisien.

L'organisation de la commission départementale 75 de volley-ball :

Clubs membres (élus lors de l'AG 21/22) :

AS BOUVINES
AS DES ARENES
CAP NORD – COP
CONTREPIED
ESC XV
SMASH
USMT
VOLLEY 6

- Secrétaire de la commission et salarié au comité de Paris : Pablo TRUPTIN

La commission volley se réunit tous les 1ers jeudi de chaque mois, à 18h30 au comité de Paris FSGT, 35 avenue de flandre, 75019.

Chaque joueur/responsable/dirigeant est libre d'y participer et d'apporter la voix de son club.

Les compte-rendus de ces réunions sont disponibles en consultation dans la rubrique « documentation » du site volley, sur « bulletins et compte-rendus »

LES DIVISIONS ET FORMULES 2022-2023

6X6 (équipes classées par ordre alphabétique)

EXCELLENCE ELITE

ARENES GLOBE TROTTEURS

ASBF

ASJ 12 M1

ATSCAF 1

CS CLICHY VB 1

CSM 20

ESC 11-1

ESC 11-2

EXCELLENCE 1

AS BOUVINES

ATSCAF 2

BABYLONE 6X6 M

CAP NORD COP M

CONTREPIED 1

CONTREPIED 4

SCNP 1

USMA 6X6 M

EXCELLENCE 2

ALL 6 DE MONTROUGE

ASJ 12 M2

CONTREPIED 3

JAM 3

SLSA 1

SMASH α

SPORT AU BARREAU M

VRG 1

PROMOTION EXCELLENCE

APSAP M

AS DES EAUX 6X6

AS INSTITUT PASTEUR 1

CONTREPIED 2

CONTREPIED 6

CS CLICHY VB 2

US THOMSON RADAR 6X6

EXEMPT

Formule : Aller/Retour du 14/11/22 au 23/06/23
8 équipes par division = 14 matchs.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement monteront en division supérieure

Les équipes 7^e et 8^e au classement descendront en division inférieure

LES DIVISIONS 2022-2023

6X6 suite (équipes classées par ordre alphabétique)

HONNEUR – PHASE 1
APSAP 6 LOISIR
ASC BNP PARIBAS
AXE FORCE
CONTREPIED 6
CONTREPIED 7
SCNP 2

Formule : phase Aller du 14/11/22 au 24/02/23

6 équipes par division = 5 matchs.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement auront une bonification de +2 et +1 point au classement pour la phase Retour.

Possibilité d'intégrer 2 nouvelles équipes à mi-saison.

La phase Retour aura lieu du 13/03/23 au 23/06/23.

6 à 8 équipes par division = entre 5 et 7 matchs.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement monteront en division supérieure

6X6 Féminin (équipes classées par ordre alphabétique)

DIVISION F – BRASSAGE A
APSAP F
AS MINISTERE AFFAIRES SOCIALES
BABYLONE 6X6 F
CAP NORD COP F
CONTREPIED F1
SCNP F

DIVISION F – BRASSAGE B
AS BANQUE DE FRANCE F
ATSCAF CLAIRE
CONTREPIED F3
ESC 11 LES LIONNES
USMA 6X6 F
EXEMPT

Formule : phase de Brassage du 14/11/22 au 24/02/23

6 équipes par division = 5 matchs.

Les équipes 1^{er}, 2^e, 3^e au classement de chaque groupe constitueront la division F1 en phase 2.

Les équipes 4^e, 5^e, 6^e au classement de chaque groupe constitueront la division F2 en phase 2.

Possibilité d'intégrer 3 nouvelle équipe à mi-saison en division F2.

La phase 2 aura lieu du 13/03/23 au 23/06/23.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement F2 monteront en division supérieure

Les équipes 7^e et 8^e au classement F1 descendront en division inférieure

LES DIVISIONS 2022-2023

4X4 (équipes classées par ordre alphabétique)

DIVISION – ELITE

ARENES PARIS 2
CPS 10-1
CPS 10-2
ESC 11-12
ESC XV - 2
SMASH 1
UASG 1
VOLLEY 6 FUMI

DIVISION 1

ARENES VELITES
AS SPORT-PAC
ATSCAF 3
CAP NORD-COP M1
CHAVILLE SEVRE VB
CISI 2
CONTREPIED A
UASG 2

DIVISION 2

DASSAULT TREFLE
ESC 11-13
ESC XV-3
JAM 1
POMPIERS PARIS M1
RSCM 1
SCNP MAYO
VRG AMBITION

DIVISION 3

ARENES PARIS BRAS CASSES
DASSAULT PIQUES
ENVOL 1
LUMAS 2
SMASH 3
SMASH 4
USMT ALEX
VOLLEY 6 GRATINS

DIVISION 4

ARENES SANNIONS
ASVN
AXA TIF
CISI 3
CONTREPIED B
RSCM 2
SMASH 5
USMT 1

Formule : Aller/Retour du 14/11/22 au 23/06/23
8 équipes par division = 14 matchs.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement monteront en division supérieure

Les équipes 7^e et 8^e au classement descendront en division inférieure

LES DIVISIONS 2022-2023

4X4 suite (équipes classées par ordre alphabétique)

<u>DIVISION 5 – GROUPE A</u>	<u>DIVISION 5 – GROUPE B</u>
AS INSTITUT PASTEUR 3	AS RUSSE
AS MEUDONNAISE 1	ASAV FUSION
CSCP VOLLEY	ASJ 12 M3
ENVOL 2	ESC 11-11
ESC XV TOP	ESC XV-1
SMASH 2	PARIS VOLLEY CLUB
UASG 3	RSCM 3
USMT 2	SCUF

<u>DIVISION 6 – GROUPE A</u>	<u>DIVISION 6 – GROUPE B</u>
ARENES AURIGES	AXA LA VISTA
AS MEUDONNAISE 2	CAP NORD COP M2
BIM BAM ASAV	CONTREPIED C
CCS ILOT IV 1	LES ROIS DANS L'ARENES
CSE DASSAULT SYSTEM VOLLEY	USMA PICKLE TEAM
ESC 11 SAMBA	USMT 3
POMPIERS PARIS M2	VILLEMONTBLE SPORT VB 300
VRG COMPETITION	VOLT ARENES

<u>DIVISION 7 – GROUPE A</u>	<u>DIVISION 7 – GROUPE B</u>
ALL FOR MONRIZIO	AS AMIS EN SHORT
AS DES EAUX 4X4	ASJ 12 M4
CISI 1	ASVP TEQ PAF
CPS 10 INTER 1	CCS ILOT IV 2
CSM 20	CISI 4
SLSA 2 PHENIX	CPS 10 INTER 2
US THOMSON RADAR 4X4	CSE DASSAULT SYSTEM VOLLEY 2
EXEMPT	EXEMPT

Formule : phase 1 du 14/11/22 au 24/02/23

8 équipes par division = 7 matchs.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement de division 5 (groupe A et B) auront une bonification respective de +2 et +1 point au classement pour la phase 2.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement de la division 6 et 7 (groupe A et B) monteront en division supérieure.

Les équipes 7^e et 8^e au classement de la division 5 et 6 (groupe A et B) descendront en division inférieure.

Possibilité d'intégrer 2 nouvelles équipes à mi-saison en division 7.

La phase 2 aura lieu du 13/03/23 au 23/06/23.

8 équipes par division = 7 matchs.

LES DIVISIONS 2022-2023

4X4 Féminin (équipes classées par ordre alphabétique)

DIVISION F - ELITE

AS SPORT PAC F

ATSCAF FRIDA

CAP NORD COP F2

ESC 11 F1

FESTIVAL DE NOGENT

SMASH GIRLS

SPORT AU BARREAU DE PARIS F

VOLLEY 6 LES MOCHES

DIVISION F1

ASJ 12 F1

CAP NORD COP F1

LUMAS 4 F

POMIERS PARIS F4

SCNP GIRL

SMASHETTES

UASG F

VILLEMONTBLE SPORT VB

DIVISION F2

ASJ 12 F2

ASVP SPRITZ

CISI 5 F

CONTREPIED FB

CPS 10 F1

CS CLICHY VB F

ENVOL 3 F

PARIS VOLLEY CLUB F

DIVISION F3

AS BOUVINES F

ASVP GIN TO

BABYLONE 4X4 F

CONTREPIED FA

CPS 10 F2

DASSAULT ATAC

JAMETTES

RSCM FILLES

DIVISION F4

ATSCAF CHLOE

AXA NECEREOFON 2 7 BOITE

CHAVILLE SEVRE VB F

ESC 11 F2

ESC XV F

SPORT AU BARREAU F2

VC CHAMPS SUR MARNE

VIV ARENES

Formule : Aller/Retour du 14/11/22 au 23/06/23
8 équipes par division = 14 matchs.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement monteront en division supérieure

Les équipes 7^e et 8^e au classement descendront en division inférieure

LES DIVISIONS 2022-2023

4X4 Equimixte (équipes classées par ordre alphabétique)

EQUIMIXTE 1
ASAV VOLLEY TOTAL
EQUIROUGE
LUMAS 5
RSCM EQUIMIXTE
SMASH A
SMASH B
SMASH C
UASG EQUIMIXTE

EQUIMIXTE 2
ASAV PUNCHY
ASVP MOSCOW MULE
CGI M&M
CONTREPIED ALL STARS
ESC 11 MR
US GAZELEC 3
VOLLEXPATS
EXEMPT

Formule : Aller/Retour du 14/11/22 au 23/06/23
8 équipes par division = 14 matchs.
Les équipes 1^{er} et 2^e au classement monteront en division supérieure
Les équipes 7^e et 8^e au classement descendront en division inférieure

Septembre 2022		Octobre 2022		Novembre 2022		Décembre 2022		Janvier 2023		Février 2023		Mars 2023		Avril 2023		Mai 2023		Juin 2023		Juillet 2023		Août 2023	
1 J		1 S		1 M		1 J	A	1 D		1 M		1 M		1 S		1 L		1 J	B	1 S		1 M	
2 V		2 D		2 M		2 V		2 L		2 J	B	2 J		2 D		2 M		2 V		2 D		2 M	
3 S		3 L	CHAL	3 J		3 S		3 M	B	3 V		3 V		3 L		3 M		3 S		3 L		3 J	
4 D		4 M	CHAL	4 V		4 D		4 M		4 S		4 S		4 M		4 J		4 D		4 M		4 V	
5 L		5 M	CHAL	5 S		5 L		5 J	B	5 D		5 D		5 M	B	5 V		5 L		5 M		5 S	
6 M		6 J	CHAL	6 D		6 M		6 V		6 L		6 L		6 J		6 S		6 M		6 J		6 D	
7 M		7 V		7 L	CAL	7 M	B	7 S		7 M		7 M	AB + CAL (d5-7)	7 V		7 D		7 M	A	7 V		7 L	
8 J		8 S		8 M		8 J		8 D		8 M	A	8 M		8 S		8 L		8 J		8 S		8 M	
9 V		9 D		9 M		9 V		9 L		9 J		9 J		9 D		9 M		9 V		9 D		9 M	
10 S		10 L	CHAL	10 J		10 S		10 M	A	10 V		10 V		10 L		10 M		10 S		10 L		10 J	
11 D		11 M	CHAL	11 V		11 D		11 M		11 S		11 S		11 M	A	11 J	A	11 D		11 M		11 V	
12 L	FIN	12 M	CHAL	12 S		12 L		12 J		12 D		12 D		12 M	A	12 V		12 L		12 M		12 S	
13 M		13 J		13 D		13 M	A + B (d5-7)	13 V		13 L		13 L		13 J	ARBITRAGE	13 S		13 M		13 J		13 D	
14 M		14 V		14 L		14 M		14 S		14 M	B + A (d5-7)	14 M	A	14 V	A	14 D		14 M	B	14 V		14 L	
15 J		15 S		15 M		15 J		15 D		15 M		15 M		15 S		15 L		15 J		15 S		15 M	
16 V		16 D		16 M	A	16 V		16 L		16 J		16 J		16 D		16 M	B	16 V		16 D		16 M	
17 S	ADDY	17 L	CHAL	17 J		17 S		17 M	B	17 V		17 V		17 L		17 M		17 S		17 L		17 J	
18 D		18 M		18 V		18 D		18 M		18 S		18 S		18 M		18 J		18 D		18 M		18 V	
19 L	CAL	19 M	CHAL	19 S		19 L		19 J		19 D		19 D		19 M	B	19 V	B	19 L		19 M		19 S	
20 M		20 J		20 D		20 M		20 V		20 L		20 L		20 J		20 S		20 M		20 J		20 D	
21 M		21 V		21 L		21 M		21 S	FRANCE 1	21 M		21 M		21 V		21 D		21 M	AB	21 V		21 L	
22 J		22 S		22 M	B	22 J		22 D		22 M		22 M	B	22 S		22 L		22 J		22 S		22 M	
23 V		23 D		23 M		23 V		23 L		23 J		23 J		23 D		23 M		23 V		23 D		23 M	
24 S		24 L		24 J	ARBITRAGE	24 S		24 M	A	24 V		24 V		24 L		24 M	A	24 S		24 L		24 J	
25 D		25 M		25 V	B	25 D		25 M		25 S		25 S	FRANCE 2	25 M		25 J		25 D		25 M		25 V	
26 L	CHAL	26 M		26 S		26 L		26 J	ARBITRAGE	26 D		26 D		26 M		26 V		26 L		26 M		26 S	
27 M		27 J		27 D		27 M		27 V	A	27 L	FIN 2	27 L		27 J		27 S		27 M	AB	27 J		27 D	
28 M	CHAL	28 V		28 L		28 M		28 S		28 M		28 M		28 V		28 D		28 M		28 V		28 L	
29 J		29 S		29 M	A	29 J		29 D		29 M		29 M	A	29 S		29 L		29 J	AG	29 S		29 M	
30 V		30 D		30 M		30 V		30 L		30 M		30 J		30 D		30 M		30 V		30 D		30 M	
		31 L	FIN			31 S		31 M	B			31 V				31 M	B			31 L		31 J	

A : 6x6 / 4x4 E- D5-D7
 B : 4x4 / D1-D4